

EMPIRE VIE

CIRCULAIRE D'INFORMATION

DATE : Le 18 juin 2015

N° 2015-21

CATÉGORIE : ASSURANCE

DESTINATAIRES : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux, conseillers autonomes et comptes nationaux

OBJET : Lancement des taux privilégiés pour les assurances vie temporaire Solution 10 et Solution 20 de l'Empire Vie

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer qu'elle offrira des taux privilégiés sur les protections d'assurance vie temporaire Solution 10 et Solution 20 de 500 000 \$ ou plus à compter du 29 juin 2015. Les clients pourront bénéficier de rabais de prime si les assurés répondent aux critères de tarification de nos nouvelles catégories de risque.

Nouvelles catégories de risque

Montant de protection inférieur à 500 000 \$	Montant de protection de 500 000 \$ et plus
Standard non-fumeur Standard fumeur	Élite non-fumeur (NOUVEAU) Privilégié non-fumeur (NOUVEAU) Standard non-fumeur Privilégié fumeur (NOUVEAU) Standard fumeur

Faits saillants

- Rabais de prime par rapport aux primes des protections avec une catégorie de risque standard (voir la section « Exemple de rabais de prime » ci-dessous)
- Trois nouvelles catégories de risque avec des taux concurrentiels
- Même processus pour les nouvelles affaires : nous pourrions demander des exigences d'appréciation des risques additionnelles.

Détermination de la prime

Pour les protections Solution 10 et Solution 20 de 500 000 \$ ou plus, nous évaluerons l'état de santé de l'assuré selon les critères de tarification de nos nouvelles catégories de risque. Le client devra soumettre le montant de la prime standard en tant que prime initiale. Si nous approuvons une catégorie de risque Privilégié ou Élite, nous appliquerons le montant de la prime initiale payé en excédent au paiement de la prochaine prime de la police.

Exemple de rabais de prime*

Solution 10 : 500 000 \$	Non-fumeur		Fumeur
	Privilégié contre Standard	Élite contre Standard	Privilégié contre Standard
Homme de 30 ans	-14 %	-27 %	-17 %
Homme de 40 ans	-8 %	-27 %	-24 %
Homme de 50 ans	-12 %	-30 %	-39 %
Femme de 30 ans	-8 %	-23 %	-15 %
Femme de 40 ans	-11 %	-22 %	-16 %
Femme de 50 ans	-9 %	-30 %	-28 %

Solution 20 : 500 000 \$	Non-fumeur		Fumeur
	Privilégié contre Standard	Élite contre Standard	Privilégié contre Standard
Homme de 30 ans	-6 %	-21 %	-19 %
Homme de 40 ans	-7 %	-26 %	-28 %
Homme de 50 ans	-7 %	-25 %	-25 %
Femme de 30 ans	-5 %	-18 %	-9 %
Femme de 40 ans	-5 %	-28 %	-23 %
Femme de 50 ans	-12 %	-23 %	-19 %

* Par rapport à nos primes initiales standards en date du 29 juin 2015. Les rabais de prime initiale varieront en fonction de la protection, du montant, de la catégorie de risque, de l'âge et du sexe de l'assuré.

Règles de transition

- Nous évaluerons l'admissibilité aux nouvelles catégories de risque de toutes les propositions admissibles reçues au siège social de l'Empire Vie à compter de 17 h, heure de l'Est, le 26 juin 2015.
- Nous pouvons réévaluer toute affaire en cours, toute affaire émise en attente de règlement ou toute proposition fermée concernant une protection Solution 10 ou Solution 20 de 500 000 \$ ou plus. Veuillez consulter le nouveau **Guide des critères de tarification privilégiée** pour en apprendre davantage sur les critères de tarification des catégories de risque Privilégié et Élite. Veuillez respecter les critères suivants si vous demandez que nous réévaluions la situation d'un assuré :
 - Pour les affaires en cours, transmettez un courriel à notre équipe du Service à la clientèle pour demander la réévaluation aux fins de l'admissibilité aux catégories de risque privilégiées.
 - Pour une police émise qui n'a pas été réglée au plus tard le 26 juin 2015 et qui doit faire l'objet d'une réévaluation aux fins de l'admissibilité aux taux privilégiés, la police doit être retournée au siège social au plus tard le 14 juillet 2015, à 17 h, heure de l'Est.
 - Pour les propositions fermées, nous devons recevoir les demandes de réouverture et de réévaluation de la proposition au plus tard le 14 juillet 2015, à 17 h, heure de l'Est.

Important : nous pourrions demander des exigences additionnelles selon l'âge et le montant.

Compétence

Yvonne Lau, spécialiste, Tarification et produits, Marketing, Assurance

